



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Œuvres D'Architecture

Scamozzi, Vincenzo

Paris, 1764

Chap. II. De l'origine de toutes les parties des Ordres d'Architecture.

urn:nbn:de:hbz:466:1-35944

difoit deux fois 30 font 60, & ainfi des autres divisions.

Pour ne pas confondre les divisions ordinaires du module en 60 parties avec toutes les autres dont nous venons de parler, on nomme ces portions du module *minutes*, fuivant l'ufage des Géographes & des Astronomes. On peut également divifer de cette maniere toute autre grandeur déterminée, comme feroit le pied, le palme, la brasse, &c, parce que chacune de ces mefures étant divisée en 12 autres, qu'on peut appeller *onces*, & chaque once en 5 minutes, toutes ces parties font également le nombre 60: mais alors il ne faudroit pas divifer l'once en 4 parties, comme quelques-uns le propofent, parce que cela ne feroit en ce cas que 48 parties en tout. Mais il eft tems de paffer à des matieres plus intéreffantes.

C H A P I T R E I I.

*De l'origine de toutes les parties des Ordres
d'Architecture.*

LES colonnes & les statues font fans contredit un des plus beaux ornemens des édifices; auffi les Grecs & les Romains les ont-ils tellement prodigués dans tous les monumens qui nous reftent de leur magnificence, qu'on peut juger par la quantité qui en eft parvenue jufqu'à nous, que leur nombre étoit prefque infini. On fait que les colonnes ont été ainfi nommées, parce que leur premiere destination étoit pour porter le comble, appellé *culmen* par les Latins.

ARTICLE

ARTICLE PREMIER.

De l'Origine des colonnes & des pilastres, de leurs bases & de leurs chapiteaux.

Les colonnes n'ont d'abord été employées dans les temples & les autres édifices, comme nous venons de le dire, que pour porter le fardeau de tout le bâtiment & pour l'affermir; c'est ce que *Vitruve* nous apprend, lorsqu'il dit qu'autrefois elles ne servoient point d'ornement, comme elles en ont servi dans ces derniers tems, où elles ont été employées dans les édifices, plutôt pour la magnificence que pour la nécessité.

Les pilastres ont quelque rapport avec les colonnes, toute leur différence consiste en ce que leur plan est quarré, comme celui d'une piece de bois équarrie, qui seroit posée debout. *Vitruve* les nomme *parastata*, ce qui ne signifie autre chose qu'un corps élevé sur son pied, propre à soutenir quelque fardeau pesant. Ainsi ce mot renferme non-seulement la connoissance de la forme de la chose, mais aussi celle de l'usage auquel elle est propre.

Vitruve parle des bases en divers endroits de son ouvrage, il les appelle *spira*, parce qu'elles imitent le tortillement des nœuds qu'on voit aux arbres: on les appelle bases en notre langue, du grec *basis*, soutien, appui, parce qu'elles sont au bas de la colonne, & qu'elles la soutiennent. Cela suffit pour donner une idée générale de la base d'une colonne, laquelle doit avoir de hauteur la moitié de la largeur du diamètre inférieur de la colonne qu'elle porte.

Pour avoir une connoissance plus particuliere des

parties de la base, on peut s'imaginer que le tore est fait à l'imitation du bord d'un coussin ou d'un matelas, appelé en latin *torus*, lequel étant posé sous la colonne paroît comme écrasé sous son fardeau. De même les listels, dérivés de l'italien *listello*, ceinture, ressemblent à de petites courroies étroites, dont l'une étant mise au dessus, & l'autre au dessous, & faisant toutes deux faillie, la partie qui reste entre deux se retire en dedans & forme un creux, ce qui lui a fait donner le nom de *scotie*, ou nacelle.

Il y a encore les baguettes, appelées *astragales*, qu'on met seules ou plusieurs ensemble sous les colonnes. Ces membres, selon le sentiment de *Vitruve*, imitent certaines petites couvertures de lit, pliées & mises entre les tores ou petits matelas. Ces moulures ressemblent aussi à des cordes qui entourent les bases pour les lier & les affermir: aussi voit-on que les Anciens y ont presque toujours taillés des cordelettes torfes.

Outre ces membres, il y a d'autres ceintures ou listels qui se mettent seules au pied des colonnes. *Vitruve* rapporte que celles-ci sont imitées des ourlets qu'on faisoit au bas des jupes des femmes & des longs vêtements: il les nomme *apophyges*. A toutes ces parties, qui sont de forme ronde, il faut ajouter les tables quarrées qui les portent, & qui sont souvent fort épaisses, que nous nommons plinthes, du grec *plinthia*, qui veut dire brique, par la ressemblance que ces moulures ont avec cette pierre artificielle. Or, si l'on examine toutes ces choses, on s'apercevra aisément que non-seulement les membres des bases, mais aussi toutes les autres parties des Ordres n'ont point été imaginées au hazard, mais avec beaucoup de raison & de vraisemblance,

pour imiter les productions de la nature, ou les ouvrages de l'art qui en ont fourni l'idée à leurs inventeurs.

Quant aux chapiteaux, ils ont beaucoup de rapport avec les bases, dans leurs proportions, en ce que ces parties supérieures ont de hauteur, ainsi que les bases, dans l'Ordre Toscan & dans le Dorique, le demi-diametre de la colonne: dans l'Ionique, on leur donne le tiers, & dans le Corinthien, selon *Viruve*, le module entier. A tous les Ordres, la partie supérieure du chapiteau imite certaines petites tables quarrées que les Latins appelloient *abacus*; nous la nommons abaque, qui est le terme propre dont nous nous servons toujours pour cette partie. Il y a encore les oves & plusieurs autres moulures & ornemens imités des diverses parties des plantes & d'autres choses naturelles. Ces membres font partie de la colonne dans tous les Ordres, & s'appliquent diversement, tant à celles qui font les plus massives & dont les chapiteaux sont les plus bas, qu'à celles qui sont plus allongées, dont on tient les chapiteaux plus hauts, afin de leur donner plus de grace & de légereté. Mais ceci suffit pour en donner une idée générale, devant parler par la suite plus amplement de toutes ces choses.

A R T I C L E I I.

De l'emploi des ornemens dans les édifices & dans les Ordres d'Architecture.

Ayant à traiter des ornemens dont on accompagne les colonnes, il est à propos de faire remarquer d'abord en général, que lorsque les parties d'

édifice sont belles & suffisamment décorées, si on les enrichit encore d'ornemens qui ne leur soient pas propres, bien loin d'en augmenter la beauté, ils ne servent qu'à les rendre difformes. C'est pourquoi un Architecte intelligent doit bien examiner la nature de ses ornemens & la maniere dont ils doivent être placés dans les divers endroits de son édifice où il convient d'en mettre. Par exemple, la face principale, à l'imitation du corps humain, doit être plus ornée que les côtés, & le derriere moins que tout le reste : c'est une attention à laquelle les Anciens ont eu égard dans la disposition de leurs édifices.

Lorsqu'on employe des Ordres d'Architecture dans quelque édifice sacré, il est nécessaire, suivant le sentiment de *Vitruve*, de les rendre plus graves & plus massifs que dans d'autres bâtimens, soit publics ou particuliers. Cette regle a été observée dans la plûpart des Temples Antiques que l'on voit à Rome, ou ailleurs. A l'égard des amphithéâtres, des théâtres, des thermes, des arcs de triomphe, & des autres monumens publics, on peut en tenir les Ordres plus légers & plus élégans. En effet il semble, comme le remarque *Vitruve*, que la majesté convient particulièrement aux temples, & que ce qui peut donner de l'agrément & de la légereté est mieux placé dans les autres édifices, lesquels sont susceptibles de toutes sortes d'ornemens suivant leur caractère, pourvu qu'ils soient ménagés & mis à propos, comme nous le ferons observer ailleurs.

Ainsi lorsqu'un Architecte se propose d'employer des ornemens dans quelque édifice que ce soit, il faut qu'il fasse premierement la distinction du genre d'édifice qu'il s'agit de décorer, & qu'il ne les mêle point indistinctement & avec confusion, mais qu'il

les dispose relativement au genre du bâtiment & au besoin qu'il a d'être plus ou moins orné. Car il est évident que comme les mêmes Ordres ne conviennent pas à toutes sortes d'édifices, de même aussi les mêmes ornemens ne doivent pas s'employer à tous les Ordres; parce qu'ils doivent être de différente nature dans les édifices sacrés que dans les profanes, & dans les monumens publics que dans les maisons des particuliers.

Il est également ridicule de repandre les ornemens avec trop de profusion, ou de les ménager avec trop d'économie, mais ils feront un d'autant meilleur effet, qu'ils seront repartis avec plus de jugement & de discrétion, & sur-tout avec une exacte symmétrie & proportion, tant dans leurs parties principales que dans leurs plus petits membres. En effet les ornemens dont on décore les édifices sont comme les bijoux dont les Dames se parent, qu'il n'est pas à propos de placer sur de certaines parties qui sont assez ornées d'elles-mêmes, telles que le visage & le sein, où l'on ne met jamais de perles ni de pierreries.

On doit aussi avoir égard à la matiere dont les édifices doivent être construits, pour y proportionner ses desseins & ses profils, afin que lorsqu'il se trouve des pierres ou autres matériaux d'une nature grossiere & moins délicate, on en fasse les ornemens plus massifs & les membres plus simples & moins chargés de moulures: mais lorsque les pierres sont belles & d'un grain fin, comme les beaux marbres, on doit y tailler des ornemens & des membres plus délicats. Enfin l'on observera, comme nous l'avons dit ailleurs, que le travail & l'emploi de la matiere réponde à la destination & à la dignité de l'édifice,

dont le principal mérite doit plutôt consister dans la disposition générale & dans la beauté des formes, que dans la richesse & la variété des ornemens.

ARTICLE III.

De l'origine des diverses parties de l'entablement.

Comme l'architrave, la frise & la corniche dont on couronne les Ordres d'Architecture sont placées dans l'endroit le plus avantageux d'un édifice, étant les parties d'un Ordre les plus exposées à la vue, & les plus ornées, on a donné à leur assemblage le nom général d'*ornemens* des Ordres: on les a aussi appelé *entablemens*, relativement à leur situation. Leurs membres doivent être ornés suivant leur espèce, à proportion des colonnes & des chapiteaux qui les soutiennent: on pourroit aussi les appeller *couronnemens* des colonnes. Les entablemens sont donc composés, comme on vient de le dire, de trois parties principales, différentes par leur proportion & par la diversité de leurs membres, qui sont l'architrave, la frise, & la corniche; de même que les colonnes sont composées de bases, de fusts & de chapiteaux, & que les piédestaux se divisent en base, en dé & en corniche. Dans tous les édifices de conséquence décorés d'Ordres d'Architecture, on ne doit point omettre aucune de ces parties principales qui sont essentielles aux Ordres, & sans lesquelles le corps de l'édifice ne sauroit être parfait ni accompli.

L'architrave, comme son nom le désigne, représente cette grosse poutre toute simple, que nous nommons *poitrail*, qu'on couchoit en travers pour entretenir les autres pièces de bois qui étoient posées de-

bout (comme le font à présent les colonnes), dans la construction des premiers bâtimens en bois; c'est pourquoi son plafond, ou sa largeur qui se voit en dessous, ne doit jamais excéder celle du diametre supérieur du fust des colonnes qui le portent. Les différentes fascies de l'architrave ne sont non plus autre chose que plusieurs de ces mêmes poutres qui se couchoient par retraites les unes sur les autres, ainsi que leurs cymaïses, astragales & autres membres qu'on y tailloit. L'architrave doit avoir beaucoup de solidité & peu de portée, afin qu'il puisse soutenir plus facilement tout le poids de l'édifice: la faillie de ses membres doit être peu considérable, pour mieux laisser la facilité de découvrir les autres parties de l'entablement qui sont au dessus.

La frise est ordinairement taillée d'ornemens fort riches: elle se pose sur l'architrave. Cette partie est ainsi appelée du nom des *Phrygiens*, peuples de l'Asie mineure, qui ont inventé l'art de broderie & qui y ont excellé, par allusion au genre d'ornemens qu'on taille sur cette partie, lesquels imitent souvent la broderie. La frise doit toujours être d'à plomb sur l'extrémité supérieure de la colonne, & répondre à la première fasce de l'architrave, sur laquelle se mettent les solives qui forment les planchers. Les triglyphes & les métopes quarrés dont on orne la frise Dorique, ne sont qu'une imitation de ces solives, dont l'extrémité qui paroïssoit au dehors, si l'on en croit *Viruve*, étoit couverte de poix & de cire, pour mieux conserver le bois. On trouve plus de frises ornées que de lisses & unies, & rarement dans les monumens Antiques, tant à Rome qu'ailleurs, se rencontre-t-il des frises, soit en pierre ou en marbre, qui ne soient taillées de rinceaux, de feuil-

lages, de festons, de mascarons, jeux d'enfans, & diverses autres figures qui les enrichissent considérablement.

Enfin sur la frise on place la corniche appelée *corona* par *Vitruve*, parce que son larmier, qui fait la principale partie de la corniche, couvre & sert de couronnement aux autres parties de l'Ordre ou de l'édifice qui le porte, ainsi que l'égout d'un toit couvre le bâtiment qui est au dessus. Il y a beaucoup d'apparence que la corniche est faite à l'imitation de la saillie de cette partie de la couverture, d'autant plus que ses principales parties, telles que l'ove ou échine, la cymaise, la gueule droite, ainsi que les autres membres, vont toujours en s'avancant à mesure qu'elles s'élevent, comme on le remarque dans la construction de la couverture d'une maison. Dans les corniches on taille quelquefois sous le larmier des modillons, que *Vitruve* appelle *mutuli*, du verbe *mutilare*, à cause de leur peu de saillie. On y taille aussi des denticules, pour représenter le bout des chevrons qui portent le toit, malgré l'autorité de *Vitruve*, qui assure que les Architectes Grecs avoient pour maxime de ne jamais tailler dans une même corniche des modillons & des denticules. Cette regle se trouve observée en effet au Panthéon, soit dans le dedans, soit au dehors de cet édifice, ainsi qu'à plusieurs autres anciens monumens. Pour moi je suivrai toujours cet usage dans tous mes profils, non pas tant par vénération pour l'Antiquité, que parce que je suis persuadé que tant de coupures ne produisent que de la confusion dans une corniche, comme il est aisé de le remarquer à l'arc des Orfèvres, & dans quelques autres édifices de Rome.

ARTICLE

ARTICLE I V.

De l'origine des toits & des frontons.

Si l'on en croit *Vitruve*, les premiers hommes, pour se garantir de la pluie & des autres injures du tems, firent les couvertures de leurs maisons inclinées & penchantes toutes d'un côté, en forme d'appentis, tournant le côté le plus élevé, où étoit l'entrée de la maison, vers le midi, afin que le devant étant plus exposé aux rayons du soleil, il les reçût plus directement. Au moyen de cette construction, les eaux du toit étoient toutes rejetées derrière la maison; mais par la suite cette disposition ne s'est plus pratiquée qu'à de médiocres édifices, car pour les bâtimens plus considérables, qui devoient servir d'habitation à plusieurs personnes, on en a fait la couverture en forme de comble, c'est-à-dire que la faite se trouvant au milieu, le toit penchoit également à droite & à gauche: enfin on l'a construit avec des égouts aux quatre côtés de la maison. Les Anciens ont donnés plus ou moins de pente à leurs toits, selon la diversité des pays, & par d'autres considérations, qui leur ont fait regarder cette élévation comme plus ou moins commode. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils étoient autrement construits dans les régions tempérées, comme en Italie, que dans les climats où les vents sont impétueux, les pluies fréquentes, & où il tombe beaucoup de neige, comme dans une partie de l'Allemagne, & dans les régions septentrionales qui s'étendent vers le pôle.

Pour donner plus de grace & de majesté aux couvertures de leurs édifices, les Anciens y ont pratiqué

C

des frontons à la principale façade, ce qui convient fort aux temples, lorsqu'il y a un porche ou portique formé par des rangs de colonnes au devant & à l'entour, comme à la Rotonde à Rome, & à presque tous les autres Temples Antiques, ainsi qu'on peut le connoître par les médailles & par les vestiges qui en restent.

Les Architectes modernes, à l'imitation des Anciens, ont employé aussi les frontons sur les portiques, sur les loges ou galeries, & aux façades des édifices publics. En effet il n'est pas douteux que les frontons contribuent à la beauté & à la décoration d'un bâtiment, sur-tout lorsqu'ils sont placés avantageusement & bien proportionnés: car non-seulement ils servent à en annoncer la principale entrée, mais aussi ils peuvent eux-mêmes être ornés de bas-reliefs, de trophées, de devises, d'armoiries, & d'autres choses semblables, allégoriques au genre de l'édifice; ou aux qualités & à la condition de celui qui le fait bâtir. Ceci doit suffire maintenant pour donner une idée générale de ces sortes d'ornemens.

ARTICLE V.

De l'origine des piédestaux & des soubassemens des édifices.

Nous parlerons présentement des piédestaux que *Viruve* appelle *stylobata*; ils servent à élever la colonne & à lui donner de la grace. Dans les desseins que *Viruve* en donne, il les pose sur des petits murs d'appui, comme on le voit à la façade de la scene, & dans la salle des festins à la Corinthienne, distinguant ces murs d'appui d'avec ce qu'il appelle *stereo-*

bata, qui étoient des soubassemens continus. Quoi qu'il en soit, il y a beaucoup d'apparence que les piédestaux des colonnes tirent leur origine de ces gros tronçons d'arbres dont les Anciens se sont servis pour appuyer les piliers qui portoient la couverture de leurs cabanes, afin de les préserver plus long-tems de la corruption & de l'humidité du terrain. On peut croire aussi que le socle qui est au dessous de la base des piédestaux dont parle *Vitruve*, ainsi que les cymaïses qui terminent cette base par le haut, ne sont qu'une imitation de la saillie formée par les retraites qu'on pratique ordinairement au rez-de-chaussée d'un édifice. Au reste le terme *piédestal* ne signifie autre chose que *pied de colonne*, & tout piédestal doit être posé à-plomb sous la colonne, en toutes ses faces.

Les soubassemens appelés par *Vitruve*, *stereobata*, qui tournent à l'entour des édifices, ont été très-fréquemment mis en usage par les Anciens, comme on peut le remarquer encore aujourd'hui à la plupart de leurs temples & à plusieurs autres édifices Antiques. Ces parties qui élèvent le bâtiment hors de terre contribuent beaucoup à lui donner de la grace & de la solidité. Ils tiennent lieu de la forme naturelle du terrain élevé, sur lequel les premiers hommes placèrent leurs habitations, dont les murs étoient construits de troncs d'arbres posés debout, & dont les intervalles étoient remplis de bois plians, entrelacés les uns dans les autres, soit osiers, cannes ou roseaux, le tout recouvert de boue, de terre, ou d'argile. Ces especes de cabanes ainsi élevées sur de petites éminences, étoient moins exposées à l'humidité de la terre & au réjaillissement des pluies, ce qui rendoit ces lieux plus sains & plus habitables, & leur

donnoit d'ailleurs une plus belle apparence. D'autres enfin, pour mieux affermir ce terrain, & pour l'assurer davantage contre les pluies & les torrens qu'elles pouvoient occasionner, l'élargirent à l'entour & le borderent d'un rang de pieux fichés debout, formant une espece de plate-forme. Or ce sont ces premieres manieres de bâtir qui ont donné l'idée à des gens plus éclairés de chercher par la suite de nouvelles inventions : c'est ainsi que peu à peu cet Art, qui n'a eu d'abord que de foibles commencemens, s'est élevé enfin au degré de perfection où nos prédécesseurs ont su le porter.

ARTICLE VI.

De l'origine des entre-colonnes.

Avant que de traiter de la proportion des colonnes, il n'est pas hors de propos de dire quelque chose sur leur distribution & sur leur espacement, puisque ces parties ont tant de rapport l'une avec l'autre, qu'elles semblent fondées sur une même raison. En effet, comme pour porter de pesans fardeaux on choisit des troncs d'arbres droits & forts, il faut aussi, dans les édifices, faire les colonnes droites & de matiere forte & durable, parce qu'elles sont destinées à soutenir tout le corps de l'édifice, tant par les encoignures que par les faces, de la même maniere que les jambes portent le corps des animaux, quelque grands qu'ils soient. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire que dans les façades des bâtimens, les colonnes soient non-seulement en nombre pair, mais aussi qu'elles soient d'une grosseur proportionnée à leur usage. Cette disposition

de colonnes, en nombre pair, est la plus naturelle & la plus commode, en ce qu'elle permet de placer la principale entrée au milieu de la façade de l'édifice.

Comme lorsqu'il est question de porter de pesans fardeaux, les hommes se mettent deux à deux, quatre à quatre, ou six à six, de chaque côté, de même les colonnes dans les façades, tant de devant que de derriere les loges & portiques, doivent être en nombre pair, soit de 2, de 4, de 6, de 8, ou de 10 colonnes, ainsi que l'enseigne *Vitruve*. C'est pourquoi l'on n'approuve point les édifices qui ont plusieurs côtés ou pans en nombre impair, comme de 5, 7, ou 9 côtés, parce que l'entrée de devant ne peut pas répondre à celle de derriere.

Le nombre des colonnes dépend de la quantité des entre-colonnes dont on a besoin: par cette raison, *Vitruve* fait les façades des temples de 2, de 4, de 6, de 8, & quelquefois de 10 colonnes; on remarquera qu'il est d'usage de faire toujours l'entre-colonne du milieu plus large que les autres, pour mieux découvrir la porte principale, qui doit être placée au milieu. Cette disposition & cet espacement des colonnes semble avoir été prise de la distance qu'on met ordinairement entre les arbres, qu'on a soin de planter par intervalles égaux, & qui font l'effet d'une colonnade lorsque, comme les pins & les sapins, ils ont le fust droit & élevé, sans nœuds & dégagé de branches.

Nous avons vu ci-devant de quelle maniere & avec combien d'industrie les premiers hommes se firent des habitations spacieuses & commodes, pour pouvoir s'y retirer à l'ombre & à l'abri des injures du tems, liant & entrelaçant les bois, posant des pieces en travers sur celles qui étoient debout,

& recouvrant le tout d'un toit. Ensuite avec le secours de l'art & du raisonnement ils trouverent le moyen, lorsqu'ils n'avoient pas d'arbres assez longs ou assez forts, de suppléer à leur défaut en mettant des pieces de bois les unes debout les autres en travers, pour former des planchers les uns au dessus des autres, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à la hauteur qu'ils vouloient donner à la couverture de leurs maisons. Cette même méthode se pratique encore aujourd'hui dans quelques villages & même dans de petites villes où le bois est en abondance, dans lesquelles toutes les travées dans les entrevoux des planchers, ainsi que les murs des maisons par le dehors, sont remplies de torchis, ou de maçonnerie de terre. C'est ainsi que de ces simples & modiques commencemens on parvint ensuite à imaginer ces belles distributions de colonnes que nous admirons présentement dans les loges & les galeries, soit qu'elles n'ayent qu'un seul étage, soit qu'elles comprennent plusieurs Ordres élevés l'un au dessus de l'autre.

La disposition des colonnes est d'une très-grande importance dans un bâtiment. *Viruve* prétend que, suivant qu'elles sont placées à une plus grande ou à une moindre distance l'une de l'autre, elles paroissent ou plus grêles ou plus massives : c'est pourquoi il faut régler cet espace avec jugement, afin d'en rendre l'aspect agréable & l'usage commode, ayant égard sur-tout à la solidité de l'ouvrage. En effet, lorsque les colonnes se trouvent trop serrées & qu'elles sont élevées sur des piédestaux, la saillie de la corniche de ces piédestaux empêche d'y passer librement, comme feroient des arbres qui seroient plantés trop près l'un de l'autre, ce qui en rend l'ordon-

nance pesante & chargée, & les dedans sombres & tristes. Au contraire, si les colonnes sont trop éloignées l'une de l'autre & les intervalles trop considérables, elles auront de la peine à soutenir le poids qui est au dessus, & l'architrave, ainsi que le reste de l'entablement, sera sujet à se rompre facilement, s'il est construit en pierre. D'ailleurs ces entre-colonnes trop larges & hors de proportion sont desagrèables à la vue, les colonnes paroissant trop foibles pour le poids qu'elles ont à soutenir, & les dedans de l'édifice seront trop exposés aux ardeurs du soleil, aux vents violens, à la pluie & aux tempêtes: or le moindre de ces inconvéniens suffit pour rendre un bâtiment disgracieux & presque inhabitable. On doit donc faire une grande attention à la distribution des colonnes, & la régler sur une infinité de monumens Antiques qui existent encore, soit en Italie, soit dans plusieurs autres endroits de l'Europe.

ARTICLE VII.

De l'origine des différentes ouvertures des édifices.

Les arcades des principales portes d'un bâtiment n'ont point été faites au hasard, mais elles sont une imitation naturelle des ouvertures & des entrées qu'on remarque aux cavernes que la nature a creusée dans les montagnes & les rochers escarpés, dont plusieurs paroissent quelquefois taillées avec art, les unes étant terminées par des lignes droites, les autres formant des arcades, & étant d'autres fois entourées d'especes de bossages rustiques, avec plus ou moins de relief; d'autres sont toutes unies, comme si elles avoient été taillées au ciseau & travaillées par les ouvriers les plus habiles.

Ces ouvertures des édifices peuvent avoir aussi été faites sur le modèle de celles des premières cabanes des pasteurs de l'Arcadie, pour l'entrée des hommes & des animaux, ou de toute autre chose dont ils pouvoient avoir besoin. Il y a même beaucoup d'apparence que ce n'est que par l'art & l'industrie des Architectes qu'elles ont reçu ensuite leur forme, leurs proportions & les différentes parties qu'on y a ajouté, pour leur donner plus de grace, telles que les bandeaux, les impostes, & les clefs, ainsi que les couronnemens qui les terminent, de manière qu'elles sont enfin parvenues à un tel degré de perfection qu'on n'a point fait difficulté de les employer aux temples, & dans les palais les plus somptueux & les plus magnifiques, ainsi que dans les divers bâtimens des particuliers.

A l'égard des fenêtres dont on fait usage dans les édifices, elles peuvent tirer leur origine de ces soupiraux & de ces ouvertures qui donnent du jour & de l'air aux grottes & aux cavernes des montagnes, lesquelles furent faites d'abord grossièrement dans ces premières habitations des hommes, & ensuite dans les cabanes qu'ils se firent avec des arbres, suivant les lieux où ils se trouverent.

Pour ce qui est des niches, elles ressemblent en quelque façon à ces cavités peu enfoncées qui se creusent naturellement sur le penchant des montagnes, dont la plus grande partie conserve la forme ronde. On les appelle niches, en italien *nicchie*, par le rapport qu'elles ont avec de certaines coquilles de mer qui portent ce même nom.

De tout ce qui précède il faut conclure, comme nous l'avons déjà fait remarquer, que c'est la nature même qui a fourni les modèles & les exemples de
de

toutes les parties des édifices, & que c'est sur ces principes naturels que les hommes ont établi les regles fondamentales de l'art de bâtir, qu'ils ont ensuite perfectionné de plus en plus par l'étude, le travail & l'exercice.

A R T I C L E V I I I.

Jugement sur Vitruve, & sur les Ordres en général.

La diversité d'opinions entre les Architectes qui ont traité des cinq Ordres, dont les desseins & les écrits sont très-différens les uns des autres, a causé bien du desordre & de l'embarras dans l'étude de l'Architecture. Nous ferons de courtes réflexions sur ces divers sentimens des Auteurs, pour en faire connoître les oppositions & les différences, pour ce qui appartient aux Ordres, tant dans les masses générales que dans leurs parties: ces recherches serviront de commentaire pour expliquer les endroits les plus difficiles de *Vitruve*, & des Architectes qui ont suivi sa doctrine. Il nous paroît en général, que la plûpart de ceux qui ont donné des préceptes sur l'Architecture ne les ont pas appuyés sur de bonnes raisons, ni sur des autorités suffisantes, & que leurs desseins ne sont pas faits avec assez d'exactitude; ce qui donne lieu de croire qu'ils n'ont pas eu occasion de mettre en œuvre leurs productions, ou bien qu'ils ont voulu pénétrer dans des sujets qui passoient leurs connoissances.

Sans vouloir juger des choses à la légère, ou par prévention, il est certain que *Vitruve* n'a point vu les ouvrages des anciens Grecs qu'il rapporte, comme il en convient lui-même, quoique ces mêmes

D

édifices existassent encore en entier de son tems. Il n'a pu avoir aucune connoissance de ceux qui lui sont postérieurs, & qui se voyent encore en Italie & ailleurs, malgré les ravages du tems & des Barbares. Il est facile de se convaincre de cette vérité, si l'on considère que dans les Ordres que *Vitruve* a décrits, on ne remarque point cette belle proportion qu'on admire dans les monumens Antiques, & que ces mêmes proportions de *Vitruve* n'ont été adoptées par aucun Architecte intelligent. Il faut cependant convenir que l'on a une grande obligation à cet Auteur, qui est le seul de tous les Anciens dont il nous reste des préceptes & des principes sur l'Architecture : en effet ses écrits sont d'une grande autorité pour aider à résoudre les difficultés qui peuvent se rencontrer sur les différentes proportions des Ordres, relativement aux opinions des Architectes modernes qui n'ont pas une aussi grande réputation que lui.

Pour ce qui regarde les Ordres & leurs ornemens, tant en général qu'en particulier, il est vrai qu'il y a eu des Architectes parmi les Anciens, comme il peut y en avoir encore à présent, qui affectoient la plus grande simplicité dans leurs bâtimens, persuadés que les ornemens qu'on y ajoute, engagent dans des dépenses entièrement inutiles. Ils pensoient qu'il est plus à propos d'imiter la simple nature dans ses productions ; & que ces palais enchantés & délicieux, propres pour des hommes voluptueux & efféminés, ne servoient qu'à ruiner les peres de famille qui les faisoient bâtir. Mais *Vitruve* fournit lui-même une réponse suffisante à cette objection, en faisant entendre qu'entre les divers édifices il y en a de publics & de particuliers : que l'on ne doit considérer ceux-

ci que comme s'ils devoient être cachés, & qu'il est nécessaire au contraire d'orner les autres, parce qu'ils doivent paroître avec magnificence & avec majesté aux yeux de tout le monde: de ce genre sont les temples consacrés à la Divinité.

Il y a eu, au contraire, d'autres personnes qui se sont imaginés qu'il falloit inventer de nouveaux Ordres, ou ajouter quelque chose à ceux qui sont déjà inventés, & qui ont mêlé confusément les Ordres solides avec les plus délicats. Ils ont cru former des Ordres nouveaux, en changeant le piédestal ou la base, ou bien ils ont fait consister l'essentiel d'un Ordre dans une nouvelle forme de chapiteau; ce qui est absolument sans raison, comme de vouloir changer les modules & les proportions des Ordres. C'est la même chose que si l'on prétendoit changer & réformer la langue & les habillemens d'une nation: car il est certain que les nouveautés ne sont pas moins choquantes dans les Ordres, qu'elles le seroient dans toutes ces choses.

Nous concluons donc que les Ordres ne doivent souffrir aucun changement, mais qu'ils peuvent être ennoblis & portés à un plus haut point de perfection; & quoiqu'ils ne soient qu'au nombre de cinq, toutefois selon les occasions, les lieux, & la dépense, ils peuvent être disposés différemment, avec plus ou moins d'ornemens & de membres, comme nous le ferons voir dans la suite de cet Ouvrage.

